



RAPPORT D'ACTIVITE 2018

SAMSAH 67

89, avenue de Colmar

67100 Strasbourg

Pôle handicap 67



1. EDITORIAL

Même si chaque année depuis 2011, le SAMSAH est en constante évolution et soucieux de réajuster ses interventions en fonction des situations rencontrées, cette année 2018 a été particulièrement marquée par la capacité d'adaptation des professionnels aux changements.

Ces changements se caractérisent par des mouvements du personnel et le renouvellement d'une partie des bénéficiaires suite à notamment des décès.

Ces changements sont l'occasion de réaffirmer les valeurs, les pratiques et le positionnement professionnel afin de répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires dans l'accompagnement vers les soins, la vie quotidienne et sociale.

2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES

Le SAMSAH 67 est un service d'accompagnement en milieu ordinaire de vie. Il s'adresse actuellement à des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique, avec ou sans troubles associés, vivant sur le territoire de Strasbourg Eurométropole.

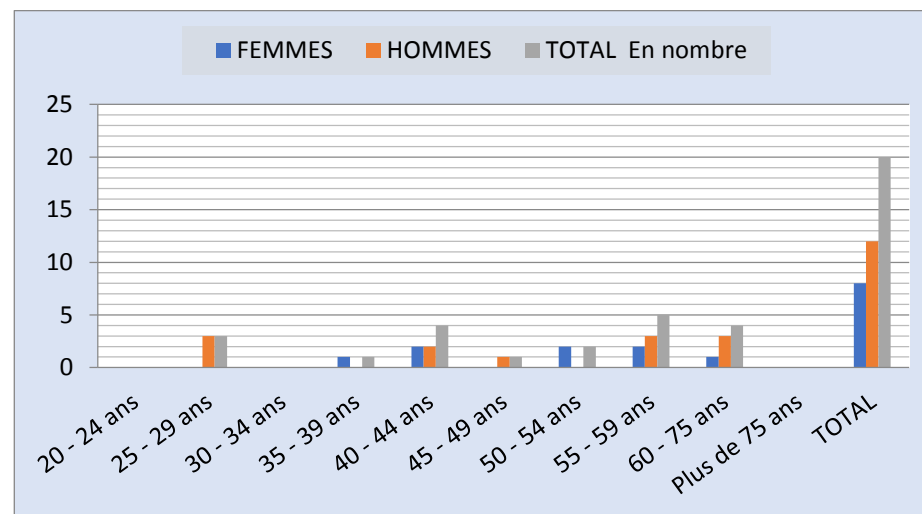
Une **équipe pluridisciplinaire** soignante et éducative délivre des accompagnements adaptés en fonction du Projet Personnalisé de chacun, dans le domaine **de la santé**, de la **vie quotidienne** et de la **vie sociale**.

Ces interventions visent à **maintenir** et à **améliorer la qualité de vie** et **l'autonomie des bénéficiaires**.

L'ACTIVITE

ACTIVITES	2015	2016	2017	2018
AGREMENT	20	20	20	20
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	252	251	249	251
JOURNEES / SEANCES PREVISIONNELLES	4700	4960	4960	4960
JOURNEES / SEANCES REALISEES	5590	5163	5032	5198
ECART	890	203	72	238
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	118,94%	104,09%	101,45%	104,80%
NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCOMPAGNEES DURANT L'ANNEE	24	25	21	26

REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR AGE ET PAR SEXE



Les personnes accompagnées sont majoritairement des personnes de plus de cinquante ans qui seraient sans l'intervention du service en rupture avec le soin.

LES ENTREES

ADMISSIONS - PROVENANCE	NOMBRE	%
SESSAD de l'ARSEA	1	25%
ESAT de l'ARSEA	1	25%
Association Horizon Amitié	1	25%
Orientation par l'UDAF	1	25%
TOTAL ADMISSIONS	4	100%

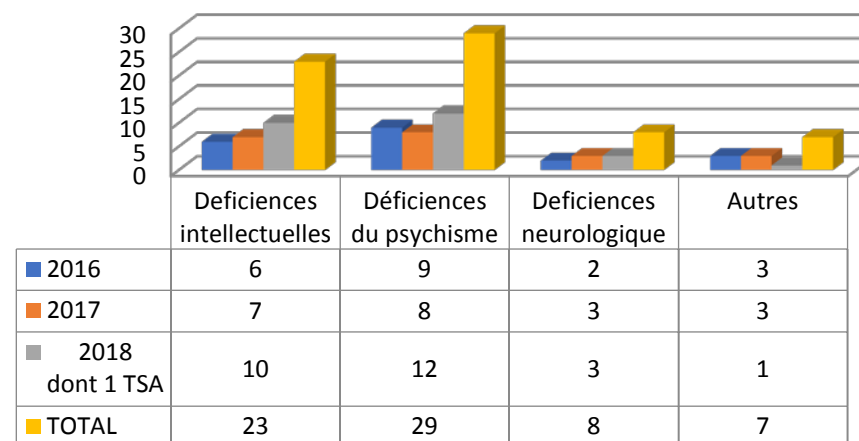
LES SORTIES

SORTIES – ORIENTATION	NOMBRE	%
Sorties par décès	4	67%
Sorties pour réorientation en accueil de jour à la MAS	1	17%
Sorties par retour à domicile ou en milieu ordinaire (avec ou sans accompagnement par un service médico-social)	1	17%
TOTAL SORTIES	6	100%

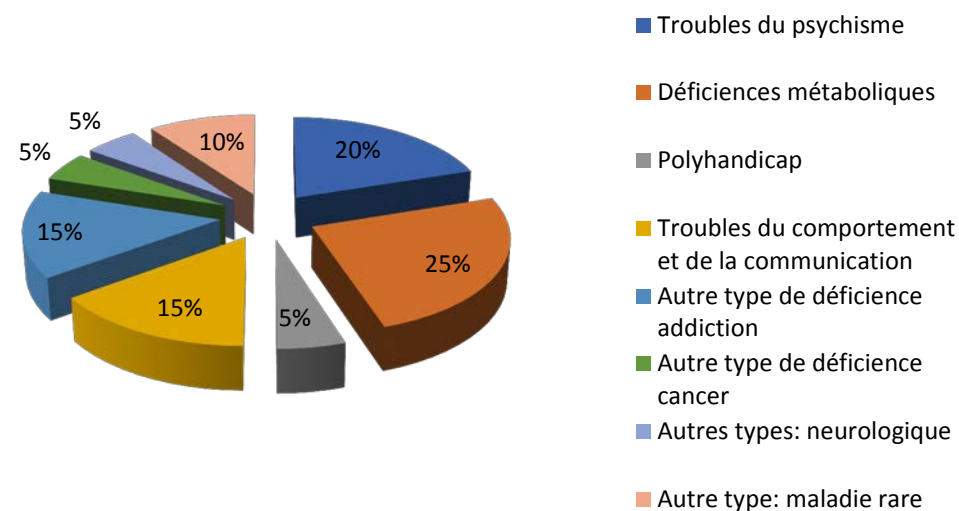
Les quatre sorties des effectifs en raison de décès étaient des accompagnements particulièrement mobilisateurs pour les équipes en raison de la lourdeur des dispositifs mis en place et du besoin d'une coordination accrue dans le soin avec un soutien permanent des professionnels des services d'aide à la personne.

TYPES DE HANDICAP

DEFICIENCES PRINCIPALES de 2016 à 2018



DEFICIENCE / TROUBLE ASSOCIE(S) en 2018



En 2018, les besoins d'accompagnements vers des soins se complexifient et concernent souvent plusieurs pathologies, voire des pathologies relativement lourdes en termes de prise en charge soignante.

En plus du handicap psychique et mental connu et sous-jacent à l'orientation, les personnes sont porteuses de pathologies somatiques sévères telles que diabète, obésité morbide, cancer, maladie neurologique évolutive...

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

a) Vie du service

L'accompagnement selon les projets personnalisés de chacun dans le domaine de la santé, de la vie quotidienne et de la vie sociale se poursuit.

La vie du service a été marquée cette année par les décès de bénéficiaires dont 3 avec des problématiques de santé complexes.

Au cours des années précédentes, le service a eu, à plusieurs reprises, des réflexions sur l'accompagnement de fin de vie et en cette année 2018 les décès ont eu un impact émotionnel chez chacun des professionnels entraînant également un questionnement plus personnel et engagé dans un travail d'élaboration et de deuil singulier.

Des mouvements importants des professionnels ont également eu lieu durant l'année, créant des instabilités et des manques dans les accompagnements. La fin d'année 2018 était placée sous le signe d'un nouveau dynamisme dans l'équipe qui retrouve un peu de stabilité et d'énergie grâce à l'arrivée de nouveaux professionnels.

Le manque d'effectif a souvent induit une plus forte prédominance des accompagnements médicaux (réalisé par différents membre de l'équipe) car ils sont souvent déterminés comme primordiaux et liés à des engagements de rendez-vous pris. Les accompagnements sociaux et de loisir ont ainsi été moins fréquents. Néanmoins, les membres de l'équipe demeurent vigilants pour accorder du temps à cette dimension pour chaque bénéficiaire, cette dimension faisant également partie du bien-être et de la bonne santé

physique et psychique. Ainsi, par exemple, en cette fin d'année, dans le cadre d'un accompagnement individuel, nous avons pu permettre à Monsieur L de voir enfin en taille réelle les voitures miniatures qu'il collectionne grâce à la visite exceptionnelle du site Bugatti, accompagné de son éducateur.



b) Travail avec les familles

Le SAMSAH intervient auprès de personnes dans leur singularité, leur histoire et leur environnement social et familial.

En 2018, le service a par exemple accompagné un bénéficiaire âgé de 49 ans également accueilli au CAAHM de l'ARSEA en accueil temporaire en raison du vieillissement de sa mère chez qui il est domicilié et qui est malade mais qui avait jusqu'à là reporté les démarches vers les accueils temporaires et foyers de vie les vivant comme un abandon de son fils. L'accompagnement des professionnels du service a nécessité beaucoup d'écoute et d'échanges pour rassurer cette mère, lui permettre d'accepter de l'aide dans son quotidien sans se sentir dépossédée de son rôle. Les bénéfices indirects consistent également à l'acceptation par la mère d'intervention d'aide à domicile.

c) Focal sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'inclusion

Le SAMSAH accompagnant des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire, l'inclusion fait partie intégrante de ses missions en tant que soutien à l'accès aux droits communs à chaque citoyen.

En 2018, nous posons le constat que lorsque la personne n'est pas suffisamment autonome, l'accès aux droits nécessite une forte mobilisation des professionnels pour lui permettre d'y accéder

En effet, encore aujourd'hui, certains lieux et/ou dispositifs ne sont pas adaptés à certains handicaps. Les actions d'inclusion du SAMSAH s'orientent ainsi vers des démarches d'informations, de sensibilisations et d'explication du handicap aux différents acteurs qui interviennent auprès de la personne afin qu'ils puissent adapter leurs actions aux handicaps et aux spécificités de chacun et cela sans crainte ni préjugé et à partir de connaissances et d'expériences partagées.

d) Focal sur l'action de l'établissement dans le domaine de la coordination du parcours de l'usager

Adapter au mieux l'accompagnement aux besoins de la personne, dans le domaine de la santé, de la vie quotidienne et de la vie sociale, requiert des coordinations bien définies. Le SAMSAH a poursuivi en 2018 cette mission de coordination dans le parcours du bénéficiaire.

Dans un souci de continuité de parcours et d'accompagnement, le service a admis en 2018 un jeune du SESSAD TSA de l'ARSEA qui dans sa 25ème année venait tout juste d'accéder à un logement autonome. Néanmoins, en raison de la particulière complexité de la situation de ce jeune homme, la différence de moyens avec le service d'origine ne permet pas de renforcer sa situation dont l'état de santé ne cesse de se dégrader.

e) Focal sur l'action de l'établissement dans le domaine du partenariat

Afin de maintenir et de pérenniser une qualité de vie optimal au domicile des bénéficiaires, le service a poursuivi cette année encore son travail de collaboration avec un ensemble de partenaires et d'acteurs du champ sanitaire et médico-social sur le territoire de l'Eurométropole (médecins traitants, spécialistes, psychiatres du secteur ou hors secteur, institutions : ESAT, MAT, FAM, FAS...). De nouveaux partenariats se sont ainsi développés en 2018 tel le partenariat avec la Résidence Saint Charles, dans le cadre de l'habitat partagé en soins palliatifs.

Le SAMSAH a orienté en collaboration avec le mandataire judiciaire du bénéficiaire une personne porteuse d'une déficience intellectuelle avec des troubles du comportement et une pathologie évolutive. La bénéficiaire vivait jusqu'alors en appartement, mais au vue de l'évolution de sa maladie et de sa vulnérabilité, il devenait primordial de lui apporter un étayage relationnel plus important ainsi qu'une surveillance médicale plus soutenue. Au-delà de la situation complexe, notamment de son refus de soin, nous avons travaillé à partir des compétences et des missions de chacun pour apporter plus de cohérence dans son accompagnement en fin de vie.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

En 2018 et dans un souci de recueillir l'expression et la participation des bénéficiaires, la forme et la présentation du questionnaire de satisfaction a été révisé. Au vu de certains handicaps, la compréhension du questionnaire était difficile et le support en place peu adapté. Sous l'égide de la Cheffe de service et de la psychologue, le document a été rendu plus accessible par l'usage de pictogrammes et de logos avec une présentation plus interactive sous forme de power point :



En 2018, 100% des personnes interrogées par le biais de ce dispositif sont satisfaites de la possibilité de parler librement, des accompagnements pour l'apport d'un confort physique et psychique, des explications et échanges sur la santé et de l'écoute à leurs égards.

L'évaluation externe du service est programmée pour mars 2019. Des bénéficiaires seront également sollicités pour donner leur avis, raconter leur expériences.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2018

Evolution du personnel CDI présent sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2016	2017	2018
5.49	5.00	3.80

Répartition du personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	3.80	0.5	0.15	1,65	1.40	0.10	0.00

En 2018, des postes sont restés vacants sur plusieurs mois notamment sur les postes d'AMP et d'aide-soignant et plus particulièrement sur des temps partiels ou des CDD.

Le cumul d'ETP entre le SAMSAH et le SAVS a permis le recrutement en septembre d'un éducateur spécialisé déjà titulaire d'un poste au sein de l'association et qui souhaitait changer de secteur.

Une nouvelle infirmière coordinatrice a elle pris ses fonctions en octobre 2018.

La directrice en poste a elle quitté ses fonctions en automne. Son intérim étant assuré par la DSO dans l'attente du recrutement de son successeur.

6. CONCLUSION

A ce jour, au vue de l'augmentation des demandes, de l'évolution des publics orientés et de l'évolution des prestations proposées par le sanitaire, le SAMSAH ne parvient plus à répondre à toutes les sollicitations (augmentation de la liste d'attente) et aux besoins grandissants d'accompagnements vers le soin de personnes adultes en situations de handicap.

Et pourtant la possibilité d'accompagner et de mettre en place les relais nécessaires au maintien à domicile des personnes porteuses de handicap demeure un enjeu majeur de nos politiques actuelles.

Aussi, la question de l'évolution, de l'offre et de la capacité du service se pose.

Afin de maintenir un travail de qualité, de répondre aux demandes, un des enjeux majeurs des années à venir concernera l'ajustement des postes aux évolutions du public et ses besoins.